

Alphabétiser en Haïti en 2005 : un devoir d'Etat, une responsabilité citoyenne

Claude C PIERRE – Haïti

Résumé :

Depuis les années 40 jusqu'à nos jours, on enregistre en Haïti une succession d'échecs au niveau des interventions de l'éducation de masse. Des citoyens conscients du problème, des organismes internationaux, des associations, des entreprises, des communautés religieuses, à des degrés divers, ont tenté de pallier le problème sans jamais y parvenir.

Notre intervention vise à mettre en relief les nouvelles orientations de l'alphabétisation en Haïti à partir de 2005 et les responsabilités citoyennes chevillées aux responsabilités étatiques qui doivent sous-tendre cette démarche. Seront abordés les caractères Géopolitique du phénomène et soci-culturel, l'héritage colonial qui fait perdurer les inégalités sociales, l'irresponsabilité des dirigeants et des élites et l'absence de conscience critique chez les analphabètes.

En Haïti, le système formel d'éducation est faible, il était conçu pour une petite minorité de privilégiés; et, les conséquences sociales d'un tel choix pèsent. Plusieurs autres aspects seront présentés, tels que : la spécificité du cas haïtien, la complexité de la situation, la nouvelle orientation et les résultats attendus.

1.- Introduction.-

Haïti dispose de 15 minutes pour faire part à l'auditoire que vous constituez de son expérience dans sa lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme. Quoi qu'il en soit, j'applaudis volontiers cette initiative à un moment où l'on observe au niveau mondial une diminution sensible d'intérêt pour les initiatives dans le domaine de l'éducation des adultes. Je suis très fier en la circonstance d'être le porte-parole de mon pays dans le cadre de ce forum international pour parler de cette chose grave qu'est l'analphabétisme, d'autant plus grave que la plupart des pays de la Caraïbe, du continent américain et du monde ont pratiquement résolu ce problème qui est en quelque sorte un frein au développement.

Toutefois, le peu de temps concédé aux communications de cet ordre ne me permet qu'une mise en perspective de la problématique de l'analphabétisme en Haïti. Qu'on me pardonne donc le caractère sommaire et schématique de mon intervention qui risque de masquer le côté aberrant de même que la dimension dramatique du cas haïtien en ce domaine.

2.- Bref historique de l'alphabétisation et contexte

Depuis les années 40 jusqu'à nos jours, on enregistre en Haïti une succession d'échecs au niveau des interventions de l'éducation de masse. Des citoyens conscients du problème, des organismes internationaux, des associations, des entreprises, des communautés religieuses, à des degrés divers, ont tenté de pallier le problème sans jamais y parvenir.

L'État haïtien de son côté, malgré ses efforts depuis environ 70 ans, n'a jamais réussi à résoudre les problèmes liés à la formation, (enseignement supérieur - éducation technique et professionnelle - scolarisation - alphabétisation). A ces différents niveaux les objectifs n'ont jamais été atteints. Comme conséquence, 70% des citoyens haïtiens croupissent aujourd'hui encore dans l'analphabétisme. Alors que d'autres pays de la Caraïbe, du continent américain et du monde parlent d'alphabétisation comme une étape réussie et s'attaquent résolument à l'illettrisme, nous voilà astreints, encore aujourd'hui, à lutter aujourd'hui encore contre l'analphabétisme.

Entre les années 2001 et 2004, les agissements du gouvernement d'alors ont contribué à jeter définitivement le discrédit sur les pratiques de formation des adultes: spécifiquement l'alphabétisation. Au lieu de considérer le problème à partir du concret et des conditions de vie précaires du peuple, ce gouvernement s'est volontairement précipité dans la propagande à des fins de politique partisane. Aujourd'hui les responsables du dossier ont donc hérité d'une lourde hypothèque. Il a fallu entreprendre rapidement un état des lieux, une restructuration et un effort de remise en confiance pour réduire la désaffection qui frappe ce secteur.

Notre intervention vise à mettre en relief les nouvelles orientations de l'alphabétisation en Haïti à partir de 2005 et les responsabilités citoyennes chevillées aux responsabilités étatiques qui doivent sous-tendre cette démarche.

3.- Nature et description du phénomène

L'analphabétisme altère et brouille la vision de l'individu, restreint et handicape son champ d'action. Il devient en certains cas un poids pour le milieu et, quand le nombre des analphabètes dépasse un certain seuil, la collectivité entière en souffre et entre dans une phase de régression.

1.- Caractère Géo -Politique du phénomène.-

A moins de 190 kilomètres de distance, à une heure et demie de vol du géant du Nord (les Etats Unis d'Amérique) qui donne le ton, gouverne le monde au plan de la haute technologie, notre pays - Pays du Sud - compte un peu plus de 60% d'illettrés et d'analphabètes, parmi eux une majorité de femmes et de jeunes. Cela explique largement le fort taux de chômage qui oblige les Haïtiens frappés par l'analphabétisme à accepter les emplois les plus rebutants et des salaires de misère, sans aucune protection sociale. C'est dans cette catégorie que se recrutent les candidats à l'exode et à l'exil économique refoulés d'ailleurs la plupart du temps pour leur manque de qualification.

2.- Caractère socio-culturel

L'Haïtien est un Caraïbéen, ni petit fils d'Indien Arawak, ni Africain, ni Français. Toutefois, il tient de chacun d'eux de par son histoire et sa culture. Il s'est forgé dans une histoire de luttes contre toutes les formes d'oppression. Il s'est donné une langue originale et a conçu un système religieux propre. Comment expliquer qu'un peuple si industrieux végète dans la misère la plus abjecte et est astreint encore aujourd'hui à une culture de l'oralité. Trois faits expliquent cette situation inacceptable:

- 1) L'héritage colonial qui fait perdurer les inégalités sociales
- 2) L'irresponsabilité des dirigeants et des élites.
- 3) L'absence de conscience critique chez les analphabètes.

A noter par ailleurs que l'analphabétisme n'est pas un défaut de l'intelligence. Il est au contraire la conséquence d'une injustice sociale séculaire.

3.- Caractéristiques du phénomène de l'analphabétisme en Haïti

En Haïti, le système formel d'éducation est très faible. En effet, il était conçu pour une petite minorité de privilégiés; et, les conséquences sociales d'un tel choix pèsent lourdement de nos jours sur la situation du pays et surtout des masses marginalisées. Entre autres conséquences, on est en présence d'une société à deux vitesses, d'un côté une petite minorité sachant lire et écrire plus ou moins occidentalisée relativement familiarisée avec les codes écrits du savoir et de l'autre les grandes masses urbaines et rurales n'ayant aucun accès aux techniques de lecture et d'écriture et à plus forte raison aux emplois qui nécessitent l'utilisation de ces techniques.

Après l'âge de quatorze ans, la petite Haïtienne ou le petit Haïtien sont déjà classés au rang des analphabètes s'ils n'avaient pas eu la chance de fréquenter l'école. On les considère également analphabètes s'ils ont dû laisser très tôt l'école élémentaire sans avoir eu le temps de passer le cap de non-retour à l'analphabétisme.

4.- Spécificité du cas haïtien

Le cas haïtien nécessite qu'on s'y arrête. La République d'Haïti a une population équivalente à celle de la République Dominicaine bien qu'elle ne dispose que d'un tiers de la superficie générale de l'île. C'est un pays au relief accidenté (montagnes vallées, plateaux et côtes) qui exige pour la mise en œuvre du programme national d'alphabétisation des dispositifs adaptés aux disparités régionales et aux spécificités locales.

Compte tenu du taux élevé d'analphabétisme constaté dans tous les groupes d'âges, il est opportun, pour répondre aux exigences pédagogiques et andragogiques, de considérer au moins trois tranches d'âges: 14 à 17 ans; 18 à 30 ans, 31 à 59 ans pour mener à bien le travail d'apprentissage.

5.- Complexité de la situation

Une des complexités de la situation vient du fait que l'aspect technique des programmes et des activités d'alphabétisation est constamment hypothéqué par la propagande et des actions partisans toujours remises en questions par chaque nouveau gouvernement au gré de son intérêt.

A cela, on peut ajouter les nuisances qui découlent du manque de volonté politique réelle de la part du pouvoir central, du manque de motivation ou de disponibilité des populations concernées. D'autres problèmes liés à la famille, à l'instabilité politique, aux saisons, au chômage compliquent encore davantage la mise en train et le suivi du processus.

6.- Principes et nouvelle orientation

1. Dans un premier temps la lutte contre l'analphabétisme doit être envisagée à partir des finalités de buts et d'une vision spécifiquement nationale.
2. L'alphabétisation n'est pas une fin en soi elle doit être considérée comme un élément articulé à tout un système éducatif vu comme un continuum.

3. Ce n'est pas l'affaire d'une institution, d'un secteur encore moins d'un homme. C'est la nation entière, toutes classes et catégories sociales confondues, qui doit assurer la formation des citoyens.
4. L'alphabétisation doit se faire dans la langue maternelle, en l'occurrence le créole, et déboucher sur une formation alternative continue.

7.- Méthodologie

Réussir l'alphabétisation suppose une coordination centrale encourageant des interventions transversales émanant des institutions publiques et étatiques, des associations de la société civile, des ONG's et des organisations internationales le tout dans un esprit de partenariat et d'harmonisation au niveau national et de coopération au niveau international. Par-dessus tout, nous comptons résolument avec la volonté et même l'enthousiasme des apprenants qui doivent être convaincus de la possibilité d'un changement de leur condition. Pour ce faire, ils doivent être accueillis avec les richesses de leur langue, de leur histoire, de leur culture et de leur vision du monde. En conséquence la pédagogie des moniteurs et des accompagnateurs doit être fondée sur le principe de l'échange réciproquement enrichissant développant la dialectique du donner et du recevoir. Il s'ensuit qu'il faille faire éclater le cadre formel de l'enseignement classique pour déboucher sur des séances ouvertes où chacun a son mot à dire.

L'apprenant participe à son propre apprentissage. Il apprend en observant et en apprenant d'autrui. Il apprend également avec l'aide d'un guide. Enfin il apprend à partir d'outils technologiques tels la radio, la télévision, l'ordinateur. Pour remplir pleinement son rôle d'agent éducatif face aux citoyens l'Etat doit conduire l'apprenant à se prendre en main pour que celui-ci œuvre efficacement à la transformation de son milieu de vie et de son pays.

8.- Les dispositifs

Créé en 1994, la Secrétairerie d'Etat à l'Alphabétisation avait pour mandat de coordonner et de réussir des programmes d'alphabétisation en Haïti. Les progrès enregistrés n'ont pas dépassé un seuil significatif, cumulatif d'une main critique significative. Cette Secrétairerie d'Etat dirigée jusque là par un secrétaire d'Etat a connu les avantars des gouvernements déficients et sans vision. Aujourd'hui nous jetons les bases d'une autre structure étatique plus proche et davantage à l'écoute des populations, inscrite dans une logique dynamique de continuité qui se veut mieux adaptée aux exigences du moment.

- A partir de mars 2004, est proposé en lieu et place de la Secrétairerie d'Etat à l'Alphabétisation - structure gouvernementale et politique - un office national d'éducation non formelle et d'aménagement linguistique qui à notre sens a une visée de pérennité capable de répondre aux exigences de continuité des programmes hautement techniques et des interventions ciblées. Dans cette foulée, la problématique de genre reçoit une attention spéciale car il s'agit de veiller à ce qu'aucun adolescent, aucun adulte en apprentissage ne soit lésé à cause de son sexe. Bien au contraire, il est même question d'appliquer, en certains cas jugés critiques, une discrimination positive à l'égard des filles et des femmes.
- Il est entendu que le créole, langue maternelle des apprenants, est le médium linguistique le seul apte à faciliter l'apprentissage initial.

- Pour juguler définitivement l'analphabétisme en Haïti, il est nécessaire de mettre l'accent et d'attirer l'attention du ministère et des instances d'éducation formelle sur l'urgence d'une scolarisation universelles et accélérées.

8.1.-Politique et Plans d'action

1. Par un questionnement incessant, l'office cherche à éveiller la conscience et à mettre à contribution la volonté de l'apprenant, ses besoins et son enthousiasme.
L'apprenant acquiert progressivement une conscience de son rôle dans la collectivité par le biais de la formation et de son contact avec autrui, il se transforme peu à peu en citoyen responsable, apte à agir sur son milieu. Il devient alors acteur de son développement en mettant en évidence l'importance et la nécessité de l'apprentissage du code écrit: porte d'entrée à toute activité d'apprentissage conduisant au savoir.
2. L'individu, la famille, la société civile doivent mener un débat incessant sur la nécessité d'éradiquer l'analphabétisme dans le pays; le tout coordonné par une institution étatique avec ses partenaires à résoudre ce problème si vieux.
- 3.- L'institution étatique privilégie une approche de proximité tenant compte des disparités, des spécificités locales et des champs d'intérêts de l'apprenant, ses goûts, ses talents, ses possibilités de production et de création.

8.2.- Stratégie et contenu

Notre stratégie nous a conduit à la rencontre des bénéficiaires dans les coins les plus reculés du pays et la communication ainsi que le dialogue nous ont permis de découvrir l'importance que les gens accordent à leur vécu. Cette stratégie pour tous les groupes d'âge passe par les étapes suivantes :

1.- L'Alphabétisation de base porte d'entrée :

Technique de lecture et d'écriture et élément de calcul avec une ouverture sur des éléments basiques de géographie locale, régionale et nationale ainsi que des fondements culturels.

2.- La Post-alphabétisation :

Une post-alphabétisation de proximité prévoyant la consolidation des acquis et des apprentissages à partir de thèmes comme: l'Education civique, l'éducation sanitaire, l'écocivisme, la problématique de genre, l'éducation sportive, l'éducation religieuse et l'initiation aux activités artistiques et culturelles.

3.- L'Education permanente :

Formation tout au long de la vie, affinement de la culture de l'écrit, quête de l'autonomie citoyenne, formation professionnelle, apprentissage de la deuxième langue ou d'autres langues étrangères, ouverture sur différents savoirs et connaissances utiles.

8.3.- Les actions

- Chaque phase du processus réclame des actions appropriées. Ces actions doivent répondre aux objectifs des programmes en cours allant du renforcement institutionnel à l'implantation sur le terrain. Toutefois nous sommes impliqués, dans le moment présent, dans la mise en œuvre des phases suivantes:
 - 1) Travail d'exploration, d'observation, d'enquête et de recherche
 - 2) Activité de sensibilisation, motivation et mobilisation
 - 3) Recherche de financements spécifiques
 - 4) Activité de réévaluation et de renouvellement du matériel pédagogique
 - 5) Travail d'implantation
 - 6) Activité de formation et de supervision
 - 7) Travail de relations publiques
 - 8) Activité d'évaluation.

8.4.- Le rôle des différents acteurs

- Après un travail de prospection, nous avons identifié les différents acteurs selon leur degré d'importance dans la dynamisation du processus:
 - 1) Les bénéficiaires
 - 2) Les dépisteurs, les moniteurs et les superviseurs
 - 3) Les formateurs
 - 4) L'Etat Haïtien et les organismes d'état chargés de coordonner et de mener à bien les programmes d'alphabétisation
 - 5) La société civile comprenant entre autres les associations privées d'éducation, les syndicats, les associations de femmes, les communautés religieuses.
 - 6) Les ONGs, les institutions et organisations internationales.

La politique mise en avant encourage la synergie, refusant les interventions éparses et recherchant l'harmonisation de curricula forcément différents.

8.5.- Les voies et moyens

- Des outils et matériels de toute nature (outils créés sur place à côté d'autres venus d'ailleurs) identifiés et adaptés pour les fins d'alphabétisation, d'éducation de base et de formation continue de la clientèle ciblée; constituent les voies et moyens nécessaires dans la recherche des résultats. Le nouveau dispositif a nécessité des recherches-actions sur le terrain, à plusieurs niveaux, consistant en visites d'exploration, enquêtes, travail de motivation, formation à tous les niveaux allant du formateur de formateurs jusqu'aux bénéficiaires, technique d'implantation de centres, conception et production des outils pédagogiques.

Les outils, conçus et adaptés à chaque tranche d'âge, sont de trois (3) ordres:

- Les outils imprimés: manuels et ouvrages didactiques, guides pédagogiques, images, posters, illustrations, dessins.
- Les outils audio-visuels et multi-médias
- Les outils de haute technologie rendant possible l'alphabétisation à distance et l'apprentissage avec moniteurs virtuels (télévision, internet...)

8.6.- Politique et outils d'évaluation

- Une Politique d'évaluation est prévue à tous les niveaux:
 - a) Evaluation du renforcement institutionnel
 - b) Evaluation des programmes
 - c) Evaluation des intervenants
 - d) Evaluation des bénéficiaires

Tout comme pour les objectifs et les contenus, l'évaluation est nécessairement ciblée, répondant aux exigences de la clientèle.

9.- Les résultats attendus

Le bénéficiaire devient conscient de son importance dans la société et de son milieu géographique. Il accorde beaucoup plus d'importance à sa langue maternelle, à sa culture, et prend au sérieux son rôle de citoyen responsable, en se faisant le gardien de son environnement socio-politique. Il augmente ainsi sa capacité d'agir et acquiert la capacité d'influencer son milieu et de poser rationnellement les problèmes liés au devenir de la collectivité. Par un effet d'entraînement, il se donne en exemple aux autres citoyennes et citoyens.

10.- Conclusion

C'est bien peu je l'avoue. Le cas d'Haïti, autrement plus riche, plus complexe, mérite que les chercheurs du monde entier s'y arrêtent. Mais attention, pas pour un travail de laboratoire mais ni pour jouer les omniscients mais au contraire, avec humilité, se mettre à l'écoute, à l'étude, au travail, en synergie avec ceux et celles qui ont aussi leurs vécus, leur savoir-faire et leur sagesse.

Port-au-Prince, mars 2005

Claude C PIERRE – Haïti

Responsable national de l'alphabétisation, Haïti

Doctorat et Master de l'Université d'Ottawa après des études à l'Université d'état d'Haïti

Editeur, collection Patrimoine des Editions des Presses Nationales d'Haïti (1998-2004)

Depuis 1998 Biwo Lang Kreyòl / Bureau des Langues (SEA) (Haïti)

Commissaire aux langues officielles

Fonds d'Appui Communautaire et Service, Cité Soleil

Directeur Exécutif (Haïti)

Depuis 1994 Secrétairerie d'Etat à l'Alphabétisation (SEA) (Haïti)

Directeur à la Formation des Adultes / Membre du Cabinet

Depuis 1986, Université d'Etat d'Haïti, professeur de littérature contemporaine, méthodologie et sémiotique.

Dernière publication en date:

DÉBRIS D'EPOPÉE, Récit poétique, Ed. DAVID, Ottawa (Ontario), 2004

Une politique linguistique pour une société haïtienne plus démocratique et moderne, numéro spécial sur la langue créole du quotidien haïtien "Le Matin", Port-au-Prince, le 28 octobre 2004